

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2019**

Date: **22 novembre 2019**

Lieu: **RESSIN-NANDAX**

L'assemblée générale accueille Sébastien GRANDJEAN, Secrétaire Général de la FFESSM qui remercie le président d'AURA de son accueil, de son investissement pour préparer la FFESSM aux modifications que suscite la création de l'ANS et d'autre part, de sa collaboration pour améliorer le fonctionnement du site Internet. A ce propos, il précise que tous les efforts sont mis en œuvre par lui-même et les salarié(e)s de la Fédé pour régler les différents problèmes liés au site.

A la suite de cette présentation, le président ouvre officiellement l'Assemblée Générale Ordinaire qui peut désormais valablement délibérer, le quorum étant atteint avec 384 voix (sur 638 soit 60%) des 124 clubs présents ou représentés

**1° Rapport moral du président (D.RICCARDI)**. (Rapport complet sur le site <https://www.ffessmaura.fr>)

Le président indique que son rapport moral est volontairement structuré autour des actions réalisées, dans la mesure où, lors de la prochaine A.G, son rapport sera plutôt axé sur les actions à développer pour l'avenir, avec une assemblée générale consacrant une large part à la présentation des candidat(e)s et de leur programme pour la nouvelle olympiade.

Il rappelle ensuite que le Projet Associatif a été en permanence le fil conducteur de la politique du comité.

En 2013, la liste « Raba pour tous » tenait à promouvoir un travail coopératif entre les départements, les commissions, les cloisonnements existants par le passé nuisant à l'efficacité. La transparence, l'efficacité de l'organisation et des moyens mis en œuvre sont garants d'un bon fonctionnement, favorables à un climat serein, contenant les divergences et limitant les conflits, consommateurs d'énergie et contre productifs.

D'autre part, les dépenses de fonctionnement ont été diminuées de l'ordre de 40 000€ (sur 118 000€ en 2013 : prestations externes, contrats divers, organisation du secrétariat, modification des outils informatiques...) au profit d'augmentation des ressources consacrées aux activités.

Par ailleurs, l'organisation régionale a dû coller au nouveau découpage national, amenant non seulement à la séparation avec la Bourgogne (cf. Convention de scission d'un montant de 50 K€ pour le fond associatif) mais encore à l'intégration dans le fonctionnement du comité des crédits et aides auprès de la

région, crédits précédemment gérés par la ligue d'Auvergne et la ligue Rhône-Alpes). Cette modification substantielle ayant eu pour effet de travailler de façon plus étroite avec les départements

Le Comité AURA est piloté par le Président du Comité Régional et le Comité Directeur, les présidents de commissions étant autonomes, dans le respect des décisions des commissions nationales et des arbitrages budgétaires régionaux, après une phase de préparation de l'ordre de 6 mois. Ce délai de préparation budgétaire auquel toutes les commissions et départements ont adhéré permet des prévisions réalistes dans le cadre d'un dialogue constant avec les présidents des commissions à travers les pôles constitués. Et si le budget est intangible (référentiel de l'exercice en cours), des compléments demeurent possibles en cas de situation exceptionnelle par le comité de gestion. In fine, 50% des actions sont réalisées au niveau régional et 50% déléguées aux CODEP. Cependant la coordination (par ex: secourisme, activité handi, actions autour du Sport Santé, formations de cadres...) est essentielle pour rendre efficace les collaborations et la mutualisation des actions.

Le Projet Associatif disposait d'une plus grande participation à la préservation de l'environnement et au développement durable. Vu les enjeux, les réalisations n'ont probablement pas été à la hauteur des ambitions. Néanmoins le comité a obtenu le label Ecosub, tout en accompagnant des actions ponctuelles.

Les clubs sont les fondements de notre fédération. Ils doivent être plus largement intégrés dans la vie fédérale, être force de proposition, et support des actions menées dans notre territoire. Les axes de développement passent par l'accompagnement des sportifs (domaine essentiel pour figurer convenablement auprès de l'ANS), le développement du Sport et Santé, une reconnaissance du travail des bénévoles.

Le président (DR) rappelle qu'il ne se représentera pas à la prochaine olympiade. Sa seule préoccupation est que la future équipe poursuive dans le même sillon, en préservant les valeurs d'écoute, de respect des personnes, des règles en vigueur, des engagements et décisions prises de manière collégiale, avec un souci de rigueur et de transparence.

Le rapport moral est adopté à la majorité moins 3 voix.

## **2° Rapport du secrétaire (L. RAISIN-DADRE).**

Le fonctionnement des instances ainsi que les statistiques d'activité sont présentées (cf. Rapport du secrétaire et diaporama présenté en séance consultable sur le site <https://www.ffessmaura.fr>)

Le rapport du secrétaire est adopté à l'unanimité.

## **3° Rapport financier (P. COURTOIS).**

Vu le changement du calendrier budgétaire, les résultats financiers sur les 9 mois de l'exercice sont présentés (cf. Rapport du trésorier et diaporama présenté en séance consultable sur le site <https://www.ffessmaura.fr>). A la question sur la présentation du réalisé, sachant qu'il y a un exercice tronqué, il est indiqué que ceci a été pris en compte en constatant les dépenses réalisées du 01/01/2019 au 31/08/2019 et en reportant sur l'exercice suivant les recettes devant couvrir les 4 premiers mois de l'exercice suivant.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

#### **4° Présentation du budget de l'année 2020.**

Le budget prévisionnel de 1284K€ est présenté, le diaporama étant disponible sur le site <https://www.ffessmaura.fr>.

Il est important de noter que 42% des ressources consacrées aux activités sont affectées aux actions déléguées aux CODEP. Sur ces 42%, 10 % sont prises sur les ressources propres du Comité Régional.

Le budget pour l'exercice 2019-2020 est adopté à l'unanimité.

#### **5° Modifications du règlement intérieur.**

Le projet de modification du règlement intérieur a été adressé, préalablement à la réunion du CD du 5 octobre 2019, à tous les membres du Comité Directeur qui ont voté les propositions par 6 voix pour, 2 voix contre, 2 abstentions.

- **Vote sur l'impossibilité d'être membre du comité directeur si on n'est pas licencié(e) dans la région AURA :**
  - A la demande faite par 3 personnes de procéder à un vote à bulletin secret, il est indiqué qu'il n'est pas possible de l'accepter au regard des statuts (article 5-2 § 5). Le vote à lieu à main levée.  
**La modification est adoptée** par 270 voix pour (76%) pour 84 voix contre (24%).
- **Les autres modifications** portent sur différents domaines afin d'ajuster et préciser des points insuffisamment clairs.  
**Ces modifications sont adoptées** à l'unanimité.

**Les modifications du règlement intérieur sont adoptées dans leur totalité.**

#### **6° Remise de récompenses.**

**Réussites au MF2 :** 10 candidat(e)s sur 10 ont été reçu(e)s après un cursus de formation de 18 mois.

##### **Remises de médailles :**

- **Commissions technique :**
  - Remise de la médaille de bronze de la FFESSM à Sotiris VLACHOS, Instructeur Régional
  - Remise de la médaille de bronze de la FFESSM à Pascal THEVENEAU, Instructeur Régional
  - Bernard CARALP, Georges TOURNEUR et Thierry FALZONE, tous trois Instructeurs Régionaux, absents, ont également été médaillés de bronze.
- **Commission Souterraine :** médaille de bronze pour :
  - Sylvie JAL

- Sarah XUEREB
- David GRULOIS
- **Comité Directeur AURA, Coordination jeunes :**
  - Vanessa GROUILLER reçoit la médaille de bronze
- **Commission Hockey Subaquatique :**
  - Deux participant(e)s aux championnats du monde à Sheffield :
    - moins de 19 ans Filles : LABET Clémentine
    - moins de 19 ans Garçons : MAURICI Nino

Accompagnés du président du CASM, Franck MAURICI, ils nous ont fait le plaisir de venir en tenue Equipe de France, en remerciement d'une aide exceptionnelle de participation à leurs frais de 1000€ par le Comité AURA. Au total, ce sont 7 jeunes du club de Moirans (CASM) qui ont participé à ce championnat du monde, qui ont perçu cette aide.

Ils ont été salués par une belle ovation !

#### **Autres commissions :**

Remise de récompenses sous forme d'une prime de 100€ chacun, à 3 jeunes compétiteurs (commissions NEV, PSP, Tir sur Cible) qui accomplissent des performances remarquables.

## **7° Présentation du rapport annuel des commissions.**

7.1 Nage avec Palmes (cf. diaporama consultable sur le site <https://www.ffessmaura.fr>)

Rapport adopté à l'unanimité

7.2 Biologie et Environnement (cf. Diaporama consultable sur le site <https://www.ffessmaura.fr>)

Rapport adopté à l'unanimité

7.3 Nage en Eaux Vives (cf. Diaporama consultable sur le site <https://www.ffessmaura.fr>)

Rapport adopté à l'unanimité

7.4 Archéologie (cf. Diaporama consultable sur le site <https://www.ffessmaura.fr>)

Suite à la question de savoir s'il est nécessaire de disposer d'un certificat d'aptitude à la plongée hyperbare, la réponse est oui. Cela exige un stage de 1500€ qui est un frein au développement de l'activité.

Rapport adopté à l'unanimité.

7.5 Photo Vidéo (cf. Diaporama consultable sur le site <https://www.ffessmaura.fr>)

Rapport adopté à l'unanimité

7.6 Souterraine (cf. Diaporama consultable sur le site <https://www.ffessmaura.fr>)

Rapport adopté à l'unanimité

7.7 Tir sur Cible (cf. Diaporama consultable sur le site <https://www.ffessmaura.fr>)

Rapport adopté à l'unanimité

7.8 Apnée (cf. Diaporama consultable sur le site <https://www.ffessmaura.fr>)

Le président de la commission indique que, suite à la réunion du Comité Directeur du 22 novembre, il a été décidé de créer un Collège d'Instructeurs.

Rapport adopté à l'unanimité.

7.9 Plongée Sportive en piscine (cf. Diaporama consultable sur le site <https://www.ffessmaura.fr>)  
Rapport adopté à l'unanimité.

7.10 Hockey (cf. Diaporama consultable sur le site <https://www.ffessmaura.fr>)  
Rapport adopté à l'unanimité.

#### 7.11 Médical

Le président de la commission rappelle le rôle de la commission médicale, tout en regrettant de ne pas être saisi plus souvent notamment pour les compétitions.

Il informe l'A.G du démarrage d'un stage de formation sport et santé organisé sous l'égide du CNOS/CROS avec des formateurs CNOS et FFESSM dans le CODEP 74. Un projet de rencontres départementales devrait être proposé début 2020. Son objectif : Présenter le projet FFESSM et les conditions de pratique et développement

Rapport adopté à l'unanimité.

7.12 Technique (cf. Diaporama consultable sur le site <https://www.ffessmaura.fr>)  
Rapport adopté à l'unanimité.

#### 7.13 Activité Jeunes (cf. Diaporama consultable sur le site <https://www.ffessmaura.fr>)

Il s'agit d'une activité transversale de coordination qui bénéficie de l'aide des différentes commissions pour organiser des stages et notamment une action intitulée « les Enfants de la Lune »

Rapport adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé l'Assemblée Générale 2019 est clôturée à 17H.

Daniel RICCARDI  
Président du comité AURA

L. RAISIN-DADRE.  
Secrétaire du comité AURA